

**Great-West Lifeco annonce les taux de dividende à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, série N et des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série O**

*Winnipeg, 2 décembre 2015...* Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a annoncé aujourd'hui les taux de dividende à l'égard de ses actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, série N (les « actions de série N ») et de ses actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série O (les « actions de série O »).

Le taux de dividende fixe annuel pour la période de cinq ans commençant le 31 décembre 2015 et prenant fin le 30 décembre 2020 qui s'applique aux actions de série N en circulation au 31 décembre 2015 sera de 2,176 % par année (ou 0,136 \$ par action de série N par trimestre), taux qui correspond à la somme du taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada (tel qu'il est défini dans les modalités relatives aux actions de série N) au 1<sup>er</sup> décembre 2015 plus 1,30 %.

Le taux de dividende variable pour la période commençant le 31 décembre 2015 et prenant fin le 30 mars 2016 qui s'applique aux actions de série O émises en date du 31 décembre 2015 sera de 1,742 % par année (ou 0,108578 \$ par action de série O). Ce taux annuel de 1,742 % correspond à la somme du taux de rendement des bons du Trésor (tel qu'il est défini dans les modalités relatives aux actions de série O) au 1<sup>er</sup> décembre 2015 plus 1,30 %.

Les propriétaires réels d'actions de série N qui souhaitent exercer leur droit de convertir leurs actions de série N en actions de série O, à raison de une pour une, devraient communiquer dans les plus brefs délais avec leur courtier ou avec toute autre personne auprès de laquelle ils détiennent leurs actions de série N afin de s'assurer que ceux-ci feront appliquer leurs directives d'ici l'échéance fixée pour exercer le droit de conversion, soit le mercredi 16 décembre 2015 à 17 h HE. Le [communiqué](#) faisant l'annonce de ce privilège de conversion a été publié le 5 novembre 2015 et peut être consulté dans le site Web de Great-West Lifeco.

Les actions de série N et les actions de série O n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée, ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières de tout État. Les actions de série N et les actions de série O ne peuvent pas être offertes, vendues ni livrées, aux États-Unis. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat relativement à de tels titres aux États-Unis.

Great-West Lifeco Inc. (TSX:GWO) est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Great-West Lifeco exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments. Great-West Lifeco et ses compagnies gèrent un actif consolidé de 1,2 billion de dollars\* et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

*\*Actif en date du 30 septembre 2015*

***Non destiné à des fins de distribution à des services de fil de presse ni à des fins de diffusion aux États-Unis.***

- fin -

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Marlene Klassen, ARP

Vice-présidente adjointe, Service des communications

204 946-7705